

Risques liés aux inondations printanières – Conseils de sécurité pour vous et votre famille

Bien des dangers sont liés aux potentielles inondations printanières. Assurez-vous de prendre les précautions suivantes.

N’allez pas sur la glace ou dans l’eau

À cette époque de l’année, la glace qui recouvre les lacs, les rivières, les fossés, les ponceaux et les grands canaux de drainage du Manitoba est en train de fondre ou a déjà fondu. Ne vous aventurez sur aucun cours d’eau navigable et n’essayez pas d’entrer dans l’eau. Les courants sont extrêmement forts à cette époque de l’année et ils peuvent facilement vous faire perdre pied et vous emporter.

Si vous vivez près de l’eau, vous devez prêter particulièrement attention aux enfants et aux animaux domestiques afin qu’ils ne s’aventurent pas sur la glace.

Ne vous approchez pas de l’équipement lourd

On utilise de l’équipement lourd pour construire ou renforcer des digues, et les broyeuses Amphibex et les machines à couper la glace pour briser la glace. Gardez vos distances si vous voyez ces machines à l’œuvre près de chez vous. Les opérateurs de ces machines se concentrent sur leur travail et pourraient ne pas vous voir.

Vérifiez les conditions routières

Les inondations de terres et les crues éclair peuvent arriver soudainement et créer des conditions imprévisibles sur les routes, surtout sur celles situées près de fossés ou de ruisseaux. Ne circulez jamais sur les routes fermées. Si vous vous retrouvez face à une route inondée et un courant d’eau rapide, n’essayez pas de la traverser en voiture ou à pied. Restez dans votre véhicule et téléphonez pour obtenir de l’aide.

Si vous vous déplacez dans des régions du Manitoba qui ont déjà connu des inondations de terres ou des crues éclair, n’oubliez pas de vérifier les conditions routières à manitoba.ca (consultable également à partir de téléphones cellulaires) ou suivez-nous sur [Twitter@MBGov](https://twitter.com/MBGov).